



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Programme franco-allemand pour jeunes traducteurs littéraires 2017

1/Comment postuler

Les candidatures doivent être envoyées par mail à Katja Petrovic k.petrovic@bief.org avant le **30 septembre** :

Constitution du dossier :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Présentation du projet de traduction (une page) : c'est l'ouvrage sur lequel vous souhaitez travailler durant les ateliers. Veuillez prendre en compte les points suivant lors du choix de votre projet :
 - Les droits de traduction ne doivent pas encore avoir été vendus en France
 - L'auteur choisi ne doit pas déjà avoir de traducteur attitré

Pour obtenir ces informations, veuillez contacter le service de droits de la maison d'édition ayant publié le livre

- Extrait de traduction du projet (5 pages) accompagné du texte original correspondant
- Extraits de traductions (de l'allemand vers le français) déjà publiées accompagnés du texte original correspondant

2/Conditions de participation

- Avoir moins de 30 ans au début du programme (35 ans sur dérogation)
- Être entièrement disponible sur toute la durée du programme (de janvier à mars)
- Être diplômé d'une formation universitaire ou équivalent et/ou avoir publié au moins une traduction littéraire (livre ou article)
- Habiter en France, en Allemagne ou en Suisse

3/Déroulement du programme

- Séminaire d'ouverture en France et en Allemagne avec une présentation des marchés du livre français et allemand ainsi que des rencontres avec des professionnels du livre
- Visites de maisons d'édition françaises et allemandes
- Atelier de traduction encadré par deux traducteurs confirmés, à Berlin et en Arles

4/Rémunération

Les participants reçoivent pour la durée du programme une bourse mensuelle de 900€ attribuée par l'OFAJ. Les frais de déplacement liés au programme sont pris en charge par l'OFAJ de façon forfaitaire.